



L'écho des criques

La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

EDITO N° 63 ; Mars 2024

Amis Sanmaritains, bonjour !

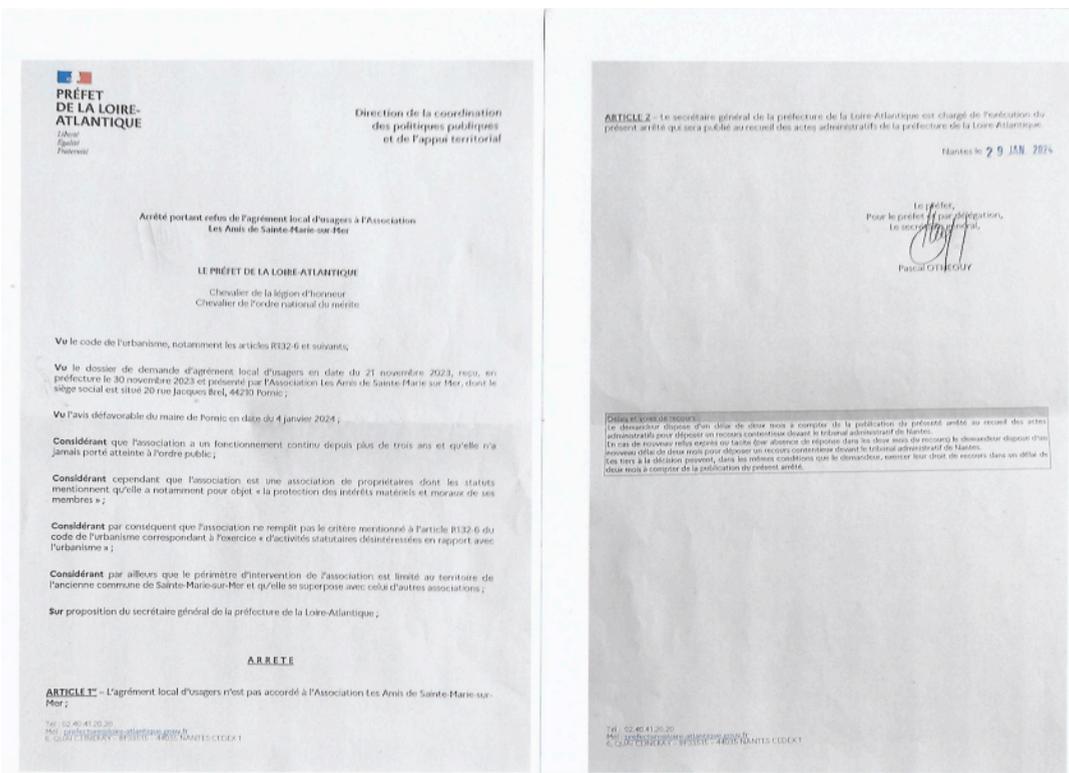
Le mois de Mars est déjà bien là, précédé par ses traditionnelles giboulées, il suffit pour s'en convaincre de traverser les Pays de Loire vers le Mans pour avoir l'impression de longer le Mississippi et ses bayous ! Tondre sa pelouse dépend d'une improbable fenêtre météo... Bref : le printemps est maintenant proche, le meilleur est à venir.

Une info, voire une déception, que nous voulons vous partager : conscients de ce que nous pouvons être davantage participants dans l'évolution de notre ville, et ainsi que nous vous l'avons dit, nous avons déposé un dossier en Préfecture pour obtenir le statut d'ALU (Agrément Local d'Usagers), article R132-6 du Code de l'urbanisme, qui devait permettre à l'ASM d'être reconnue comme d'intérêt général sur les questions d'urbanisme de la commune de Pornic ; nous souhaitions juste, par ce statut, prendre ainsi part de façon officielle et tout à fait constructive aux divers projets, débats qui façonnent notre avenir commun. Or, ce statut nous a été refusé, au principal prétexte que "*l'association ne remplit pas le critère de l'article R 132-6 correspondant à l'exercice "d'activités statutaires désintéressées en rapport avec l'urbanisme"*". Ah ?

Autre point de refus : nous ne représentons "que" le territoire de l'ancienne commune de Ste Marie qui, rappelons-le, va de la plage de l'étang jusqu'à la ria, y inclus le lycée, et contournant -il est vrai- le bourg de Pornic. Bon.... "*quand on veut tuer son chien*".....C'est un peu dommage, nous n'avons d'autre ambition que de prendre notre part, à une époque où l'on parle beaucoup de projets participatifs, de budgets participatifs, de participation citoyenne.

Domage mais pas catastrophique, nous tenterons de garder avec la Mairie nos bonnes relations, de rester à la fois attentifs et constructifs : l'aventure continue

Votre Conseil d'Administration.



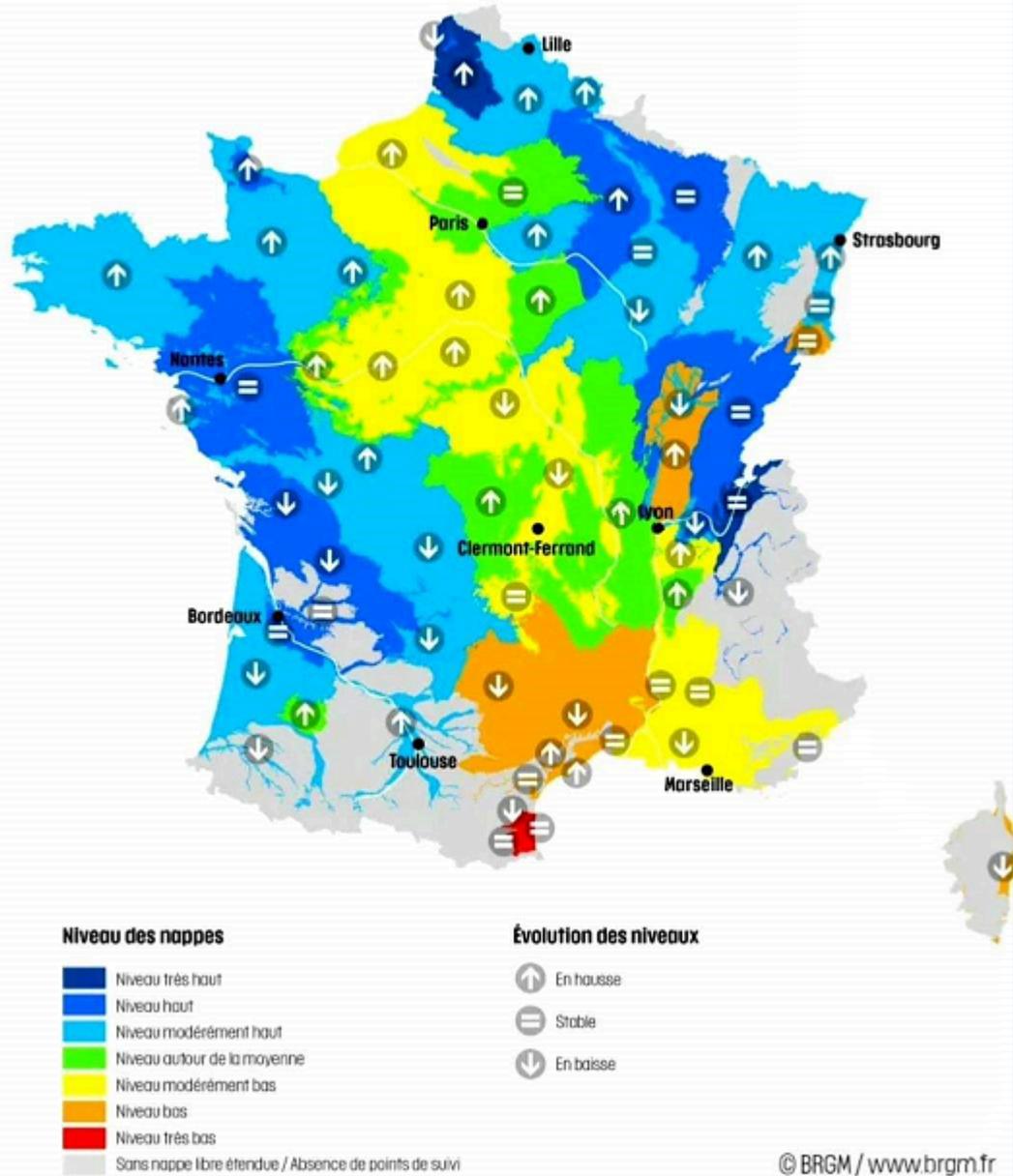
Pas que de mauvaises nouvelles !

En effet, nous avons largement évoqué la pluie, qui commence à nous peser un peu.

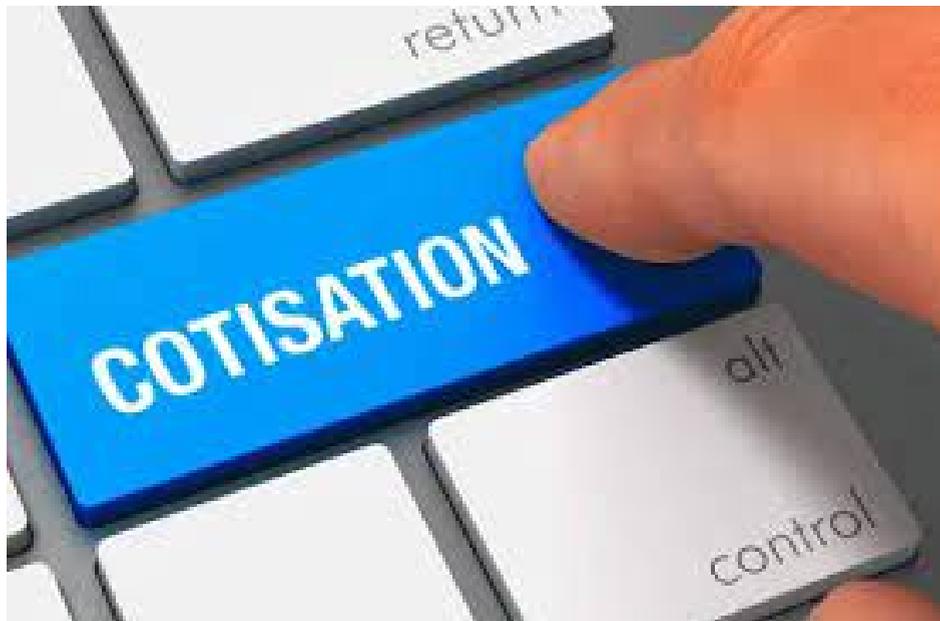
MAIS, en corollaire, une bonne nouvelle : les nappes phréatiques sont à leur bon niveau chez nous ! ça peut nous paraître une évidence, mais ça n'est pas le cas partout ; cf la carte ci-dessous. Peut-être n'aurons-nous pas d'alerte sécheresse, ni de restrictions cet été.

D'ailleurs, savez-vous si l'alerte de l'été dernier est levée ? Pas vu d'annonce à ce sujet ... 😊

Situation des nappes au 1^{er} février 2024



Un petit rappel...



Juste un mot sur la suite de "l'aventure" évoquée dans l'édito, et au risque de paraître insistant : cette aventure passe aussi par les liens que nous tentons d'entretenir entre nous via nos diverses propositions de rencontres, qui ne sont possibles que grâce à nos cotisations.

Pour illustrer ce propos, il est intéressant de noter que, sur 252 adhérents inscrits, seuls 72 ont réglé leur cotisation...

Pour ce faire, plusieurs moyens :

- **le plus simple pour notre trésorier, le virement !**
 - soit via le site **ASM44.org**, cliquez juste sur ce lien, et suivez les instructions - en limitant votre paiement à la cotisation de 13 euros :<https://asm44.org/index.php/cotisation-asm-2021/>
 - soit par virement sur le compte de l'association via cet IBAN :
 - **FR76 1470 6000 2473 9664 7123 641** en précisant votre nom.
- ou encore en postant un chèque à notre infatigable comptable Claude Leterrier, 25 rue des Bougrenets, 44210 Pornic

PS : un merci tout particulier aux quelques personnes qui, ne pouvant pas rester à notre galette, ont cependant fait le déplacement pour verser leur obole !

Culture !

La Maison du Chapitre vous propose ce qui suit, varié et intéressant...

SAM. 24 FÉVRIER AU DIM. 10 MARS

Petits formats

Peintures, sculptures, photographies

Organisé par Art des Escaliers

MAISON DU CHAPITRE

SAM. 23 MARS AU LUN. 1^{ER} AVRIL

Du Figuratif à l'Abstraction

Peintures, sculptures

Organisé par le Collectif BoZ'ArT

MAISON DU CHAPITRE

Attention aux nids !

Pour ce qui concerne nos travaux de jardinage, il n'y a pas que la pelouse qui réclame nos soins : pour ceux d'entre nous qui ont (encore...) des haies, la saison de leur taille ne devrait commencer que cet été, après la précieuse période de nidification : on entend très souvent que de nombreuses espèces animales disparaissent, ça serait bien de ne pas participer à cette destruction dont nous ne cernons pas encore toutes les implications potentiellement catastrophiques pour notre environnement.

Dame Nature a aussi ses droits...



Message important

**LES OISEAUX ONT CONSTRUIT LEURS NIDS
NE PAS COUPER NI TAILLER VOS HAIES
JUSQU'AU 31 JUILLET
POUR LA SURVIE DE LA NICHÉE**



MERCI POUR EUX



Et une mention spéciale pour notre Ciné St Joseph, qui nous propose ce mois-ci un Festival du Courts métrage (toutes les entrées à 5 euros), un "coup de coeur" tous les mardis, des diffusions en direct du MET de New York ! (Roméo et Juliette le 23 mars, la Rondine le 20 avril).

Jean-Marc Hainigue
et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

